

« Sortir de l'ornière »

COMPTE-RENDU DU CSE RÉSEAU FRANCE 3 DES 22 ET 23 AVRIL 2026

Vos élus au CSE Réseau France 3 refusent de suivre le chemin que veut leur imposer la direction : rester simples spectateurs de la profonde mutation de notre l'entreprise. En effet, FTV doit faire face aux évolutions technologiques dans un contexte de sous financement de la tutelle qui met en péril ses missions de service public.

C'est pourquoi la Cfdt dénonce la dégradation du dialogue dans son liminaire [\(à lire ici\)](#) et n'hésite pas à s'associer aux recours internes pour disposer d'une information claire sur les projets de l'entreprise et pouvoir défendre l'intérêt de tous les salariés.

Budget, FTV sur une très mauvaise pente

Par le biais du compte-rendu de la dernière Commission économie et structure nous faisons l'amer constat que le sous-financement de la tutelle crée un tel niveau de déficit que les missions de service public que nous sommes censés honorer sont compromises.



Ainsi, FTV perd 81 ETP en 2026. Et le Réseau subit une amputation de 45,1 ETP par rapport au rectificatif 2025. Soit, plus que ce qui est infligé au reste de l'entreprise.

La saignée du Réseau est manifeste, orchestrée : pour renforcer d'autres secteurs de l'entreprise, comme vraisemblablement, le numérique.

Sans compter que les recettes sont en chute libre : « c'est mauvais sur tout la ligne » lâche même Philippe

Angot, le grand trésorier du Réseau, un homme pourtant tout en retenue.

Malgré des prévisions faibles pour 2025, les rentrées publicitaires sont en-dessous des attentes. 1,3 M€ de retard pour la publicité et 0,6 M€ pour le parrainage.

Quant aux recettes publicitaires sur le web, là, on hallucine. Même pour des annonces sur notre propre site, hébergé sur franceino.fr, le Réseau ne touche rien. Que dalle.

Résultat : l'activité est en berne. Le moral aussi.

Pour « rester dans les clous » on augmente les JT communs (84 en Aura juste pour 2026) et les rediffusions, on baisse le recours aux CDD, on rationalise les congés, on perd des programmes et la piste de revendre certains de nos bâtiments est toujours à l'étude (Nantes, Lille) ; c'est la Bérézina, Napoléon en moins.

Même le directeur du Réseau reconnaît qu'à ce rythme, il faudra que le législateur redéfinisse nos missions. Sans plus entrer dans les détails.

Ce n'est pas grave, on continue tout schuss la transformation de l'entreprise avec deux projets phares « les vidéos verticales » et la bascule Ici (prévue pour la fin de l'année sans que rien ne soit arbitrée, ni le pilotage éditorial, ni la répartition des sujets, ni la question cruciale des réseaux sociaux). **Bref des projets vraiment fondateurs et réfléchis (ironie), ça fait rêver.**

Des projets qui nécessitent de faire évoluer les organisations du travail et les métiers, quitte à accélérer la cadence avec un accord d'expérimentation moribond qu'il faut prolonger et même étendre à tout le Réseau. **Produire, produire, produire des charrettes de contenus pour les réseaux sociaux et pour zéro recette publicitaire, c'est un concept audacieux.**

Pour la Cfdt, il est impératif que cette mutation soit concertée avec les représentants des salariés et ne laisse personne sur le bord de la route. Elle doit aussi respecter nos missions de service public, tant que nous en avons encore : la qualité et l'information vérifiée.

[Lire ici le CR de la commission économique du CSE Réseau](#)

Commission Emploi, la chasse aux ETP prend de la vitesse

La trajectoire était déjà amorcée en 2025 puisque le bilan de l'emploi confirme que, sans moyens financiers appropriés, la masse salariale est la variable d'ajustement prioritaire pour la direction.

Le niveau de l'emploi global est en baisse de - 54,5 ETP moyen par rapport à la situation du 31 décembre 2024. Au global, les effectifs évoluent de - 39 ETP pour les PTA et de - 15,5 ETP pour les journalistes.



D'ailleurs, il ne faut plus considérer qu'il existe des « postes vacants » ou postes « gelés » car après un départ il n'y a plus de comblement sur le même poste.

Dans le meilleur des cas, et en faisant la danse de l'ETP, « si l'activité le nécessite » un maintien ou un redéploiement pourrait être envisagé, sinon, c'est la suppression.

Ce n'est plus l'ère glaciaire, c'est le big bang. Pire le trou noir.

C'est ainsi que pour 2026 toutes les antennes perdent des emplois cette année.

La direction projette même de ne pas remplacer 10% des départs d'ici 2030.

Pour la Cfdt, ces non-renouvellement ne peuvent s'envisager qu'en travaillant en amont dans les services concernés, avec les salariés : mettre en place du dialogue professionnel en quelque sorte...

Les contrats pour les cdd sont évidemment dans le viseur et même les cdd d'été et les alternants ont du souci à se faire.

Pour flécher les ETP perdus, bon courage c'est mission impossible. Aucune traçabilité de ces pertes, les documents fournis par la direction ne le permettent tout bonnement pas.

La Cfdt s'inquiète également des effets sur l'emploi pour les sites de La Fabrique (- 16 ETP) puisque le Réseau pouvait passer des commandes (docu, mag, fictions). Compte-tenu de la diminution de moyens de tournage, l'affaiblissement de l'activité post-production en découlera irrémédiablement.

Et puis, plus largement, comment continuer à assurer nos tâches, qui elles, n'ont pas (encore changer) avec toujours moins de moyens ?

Malheureusement les interlocuteurs de La Fabrique n'ont pas été en mesure de répondre aux élus. Une invitation sera lancée au nouveau directeur pour le prochain Comité.

[Lire ici le compte-rendu de la commission emploi](#)

France3 Paris Île-de-France, la 5^e roue du carrosse

Depuis leur déménagement de Vanves, les équipes de PidF n'ont cessé de voir leur moyens et leurs conditions de travail se dégrader.

Être hébergé au siège de FTV quand on est du réseau ne garantit aucun traitement de faveur, bien au contraire. Pour satisfaire les projets ambitieux de la chaîne toute info ou de France2, les « *bouseux d'Île-de-France* » ([à lire ici](#)) ont failli devoir enregistrer trois mois de JT dans un placard.

Il aura fallu 6 semaines de grève, six accidents du travail, une dépression sévère, un Danger Grave et Imminent et la mobilisation de tous les élus du CSE pour que la Direction des Moyens de Fabrication daigne proposer un plateau provisoire digne de ce nom.

Et encore, il faut voir à l'usage. Le plateau des 4 Vérités, devenu subitement disponible sera raccordé à la régie du CDE situé au 5^e étage en attendant le « plateau virtuel », la Rolls des plateaux nous dit-on qui permettra même de changer « le récit éditorial ». Toute une histoire quoi.

Il aura fallu autant de temps pour que la direction du Réseau esquisse quelques excuses « *on n'a pas été bons dans la mise en œuvre et l'accompagnement, on ne s'est pas rendu compte du malaise des salariés* ». Voilà c'est ça oui.

La Cfdt restera donc très vigilante car à terme, nos collègues devront partager ce plateau virtuel avec la rédaction des Outre-Mer, elle aussi rapatriée au siège. Et les temps de battement entre leur JT devraient être extrêmement courts. 8mn top chrono le midi.

[Lire le protocole de levée de grève ici](#)

Santé au travail : faire plus avec moins

Eh oui, même les élus investis dans la prévention de la santé et la sécurité ne sont pas à l'abri des économies.

Malgré un accord pour gérer toutes les situations du réseau avec 7 représentants, ce qui en soi est déjà une gageure, la direction a contesté cette composition en justice, il a donc fallu procéder à une nouvelle désignation de 6 membres seulement.

Six membres donc pour des problématiques santé de plus en plus nombreuses. Pas de bol

[Lire ici le compte-rendu de la commission CSSCT](#)

C'est ainsi que les bilans 2025 de l'absentéisme (passant de 6,71% en 2024 à 7,19% en 2025), ou des assistantes sociales indiquent cette fâcheuse tendance à l'augmentation des effets négatifs du travail pour la santé des salariés.



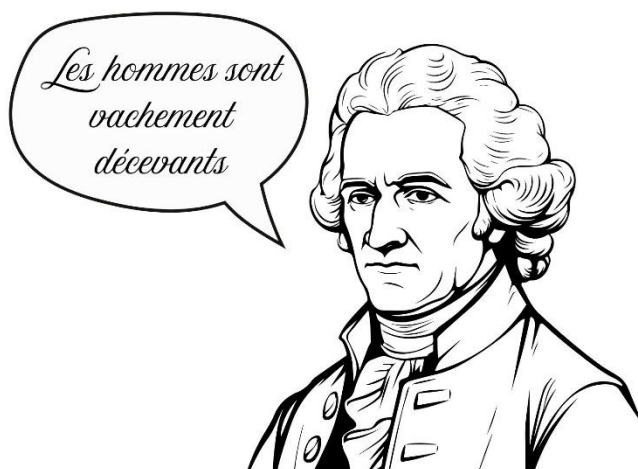
Et les mesures prises par la direction interrogent les élus sur leur efficacité. Celles présentées pour résoudre de fortes tensions au service organisation à Nantes ont pu laisser les représentants du personnel dubitatifs ; ils veilleront à ce que l'accompagnement des salariés participe à un réel mieux être au travail.

Enfin, à l'occasion d'un avis à formuler pour un licenciement à la suite d'une

inaptitude sans possibilité de reclassement, les élus ont découvert que la méthode de calcul des indemnités de départ avait été modifiée, moins disante bien évidemment, depuis près de 4 ans sans que les organisations syndicales n'en aient été informées.

Puisque c'est le 1^{er} volet de la renégociation des accords collectifs qui est actuellement discuté, ce sera l'occasion de clarifier cette disposition.

Dénonciation usage plénière sur une journée en Bretagne



Pourquoi faire mieux quand on peut faire moins bien ?

C'est ça le nouveau « contrat social » façon Ernotte !

En Bretagne, ce fief d'irréductibles RP, la plénière de l'instance de proximité se tenait sur une journée. Un luxe que leur enviait leurs homologues d'autres antennes qui eux, enfilent les points comme des brochettes, sur une demi-journée seulement.

Hé bien figurez-vous que c'est terminé. La direction a dénoncé cet usage qu'elle juge « inévitable » et privilégie « un dialogue social permanent ». On y croit.

Ce centralisme autocratique, cette normalisation vers le bas ne fait que confirmer :

- **La perte d'autonomie des antennes régionales** qui ne peuvent même pas décider d'instaurer une instance comme elles l'entendent
- La **dégradation des conditions de travail des élus**
- Le **peu de considération qu'a l'entreprise pour le dialogue social**

Les élus bretons seront informés de ce changement qui prendra effet le 3 août. Et bonnes vacances !

Vie des instances :

- IP Limoges : [Mathilde Rezki](#) en remplacement de Guillaume Schons désignée à l'unanimité
- IP PIdF : Mathieu Caillaud remplacé par [Sophie Béchir](#) à l'unanimité
- IP Bordeaux : Marianne Caussade remplacée par [Élise Daycard](#) à l'unanimité
[Jean-Hervé Guilcher](#) désigné à l'unanimité en tant que référent RGPD du CSE

Prochain CSE Réseau France 3 les 21 et 22 mai 2026

La représentante syndicale et les élus Cfdt présents à ce CSE :

*Yvonne Roehrig, Strasbourg ; Séverine Dangin, Metz ; Philippe Milville, La Fabrique Nord ;
Maylie Saucca - Dibon, La Fabrique Bordeaux ; Frédéric Maillard, La Fabrique
Vendargues ; Bruno Espalieu, (CSSCT), Lille ; Pascal Lefebvre, Lille ; Amandine Caniard,
Lille.*